

30^e conférence annuelle en

MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

de Travail sécuritaire NB

Les 17, 18 et 19 octobre 2010

Hôtel Delta Beauséjour, Moncton, NB

INSCRIPTION EN LIGNE : WWW.TRAVAILSECURITAIRENB.CA

(En lettres moulées)

Prénom : _____ Nom de famille : _____

Employeur : _____

Adresse de l'employeur : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Courriel : _____

MODE DE PAIEMENT

 VISA MasterCard Chèque (à l'ordre de la Conférence 2010 de Travail sécuritaire NB)
Numéro de carte : _____ Valable jusqu'au : mm/aa

Nom sur la carte : _____

Signature du titulaire : _____

Aucun remboursement ne sera accordé pour les annulations reçues après le 1^{er} octobre 2010, mais les remplaçants seront acceptés.

Pour envoyer un remplaçant, veuillez composer le 1 800 222-9775, poste 5660.

Chaque inscription payée comprend **TOUTES LES ACTIVITÉS ET TOUS LES REPAS DE LA CONFÉRENCE**. Veuillez indiquer si vous prévoyez assister aux activités suivantes :

- Réception d'ouverture : Soirée chaudière et chili (dimanche, 18 h 00 à 19 h 00)
- Déjeuner de remise des prix aux entreprises (lundi, 7 h 45 à 9 h 00)
- Séance plénière : Richard Hawk (lundi, 9 h 00 à 10 h 30)
- Dîner du lundi (12 h 15 à 13 h 15)
- Déjeuner du mardi (7 h 15 à 8 h 00)
- Séance plénière parrainée par la Société canadienne de la santé et de la sécurité au travail (SCSST) (mardi, 9 h 45 à 11 h 15)

PAR TÉLÉCOPIE

Envoyer le formulaire d'inscription dûment rempli au : **506 632-2830**

PAR LA POSTE

Envoyer le formulaire d'inscription dûment rempli à l'adresse suivante :

Conférence en matière de santé et de sécurité de Travail sécuritaire NB
Case postale 160
Saint John, NB E2L 3X9

TÉLÉPHONE

1 800 222-9775, poste 5660

FRAIS

Inscription de délégué (comprend toutes les activités et tous les repas)

290 \$ + TVH = 327,70 \$

CHOISISSEZ LES ATELIERS QUI VOUS INTÉRESSENT!

LUNDI

CHOISISSEZ UN ATELIER D'UNE HEURE ET DEMIE (MATIN)
10 h 45 à 12 h 15

- 1. Responsabilités de la gestion par rapport au mandat du comité mixte d'hygiène et de sécurité
- 2. Techniques d'entrevue pour les enquêtes sur les incidents
- 3. L'orientation de nouveaux travailleurs (en anglais, avec interprétation simultanée)
- 4. La sécurité électrique à l'intention des travailleurs non électriciens
- 5. Les distractions au volant (en français)
- 6. Les coûts et les avantages de la sécurité (en anglais, avec interprétation simultanée)

Second choix – Atelier d'une heure et demie (matin) : N° _____

CHOISISSEZ UN ATELIER DE L'APRÈS-MIDI
13 h 15 à 16 h 30

- 7. Les dix commandements des surveillants
- 8. Les espaces clos au Nouveau-Brunswick : Application pratique et démonstration
- 9. Le verrouillage : Analyse des risques

Second choix – Atelier de l'après-midi : N° _____

OU DEUX ATELIERS D'UNE HEURE ET DEMIE (APRÈS-MIDI)

CHOISISSEZ UN ATELIER : SECTION 1
13 h 15 à 14 h 45

- 10. Techniques d'entrevue pour les enquêtes sur les incidents (en français)
- 11. La sensibilisation aux dangers liés aux coups d'arc (en anglais, avec interprétation simultanée)
- 12. L'abus d'alcool ou d'autres drogues au lieu de travail (en anglais, avec interprétation simultanée)
- 13. Les distractions au volant

Second choix – Atelier d'une heure et demie (après-midi) : N° _____

ET CHOISISSEZ UN ATELIER : SECTION 2
15 h 00 à 16 h 30

- 14. La sécurité électrique à l'intention des travailleurs non électriciens (en français)
- 15. Bonnes techniques de montage d'échafaudages
- 16. Les maladies mentales au lieu de travail (en anglais, avec interprétation simultanée)
- 17. La fraude contre Travail sécuritaire NB (en anglais, avec interprétation simultanée)
- 18. La sécurité et le commerce de détail à tous les niveaux

Second choix – Atelier d'une heure et demie (après-midi) : N° _____

MARDI

CHOISISSEZ UN ATELIER D'UNE HEURE ET DEMIE (MATIN)
8 h 00 à 9 h 30

- 19. Les tests de dépistage du radon
- 20. Les lésions attribuables au travail répétitif
- 21. La sécurité des outils à main
- 22. Comment évaluer vos étagères d'entreposage en acier (en anglais, avec interprétation simultanée)
- 23. Comment établir et évaluer un programme de mieux-être
- 24. Les lésions attribuables au travail répétitif (en français)

Second choix – Atelier d'une heure et demie (matin) : N° _____